

Versailles, le 14 juin 2022

Monsieur le Président,

Au lendemain des élections législatives, nous ne pouvons être interpellés que par les résultats de ce 1er tour qui donne un grand gagnant : le parti des abstentionnistes, qui s'étoffe élection après élection. Il dénote d'un manque de confiance dans les institutions et montre que le peuple ne comprend plus le sens du mot politique. Quand les jeunes disent « la politique ne m'intéresse pas » alors que la politique dessine les contours de leur avenir, nous ne pouvons que nous interroger sur notre responsabilité en tant que fonctionnaires au service de tous.

Mais la montée inexorable de l'extrême-droite ennemie du peuple, est destructrice de la mise en œuvre des principes républicains et la devise de la Nation « liberté-égalité-fraternité ». Cette montée inexorable doit encore nous mobiliser pour démontrer que l'action de la Fonction Publique a pour objet de mettre en œuvre le principe « justice fiscale, justice sociale, justice écologique » que porte Solidaires Finances Publiques. Ce principe a, une fois de plus, été réaffirmé lors du 33ième Congrès de Solidaires Finances Publiques.

Il n'est pas dans l'ADN de Solidaires Finances Publiques dans le strict respect de la Charte d'Amiens de donner des consignes de vote, néanmoins il est de notre responsabilité de lutter pour davantage de justice fiscale et de justice sociale.

Depuis plusieurs mois Solidaires Finances Publiques a lancé la campagne «réclamons notre dû », effectivement la question du pouvoir d'achat est plus que jamais d'actualité pour la majorité des salarié.es du public et du privé, des précaires, des jeunes et des retraité.es. »

Comment pourrait-il en être autrement quand les tensions sur les salaires demeurent aussi fortes depuis longtemps, que les prix n'ont cessé d'augmenter ces dernières années et que désormais l'inflation s'envole comme jamais depuis 20 ans. En effet, selon l'Insee, en avril dernier, celle-ci avait bondi de 4,8 % sur une période d'un an et les prévisions annoncent une inflation supérieure à 5 % en septembre prochain.

Les prix ne cessent d'exploser, que ce soit ceux de l'énergie, des produits manufacturés, de l'alimentation, des produits pétroliers, rendant ainsi les mois de plus en plus difficiles pour la majorité de la population. Le « reste à vivre », une fois les

dépenses contraintes déduites, se réduit à peau de chagrin en particulier pour les plus modestes.

Les agentes et agents de la DGFIP ne sont évidemment pas épargnés par cette situation. Le gel du point d'indice, de notre régime indemnitaire, depuis des années, et l'inflation n'ont eu de cesse de faire baisser notre pouvoir d'achat.

Les projets sont divers concernant le pouvoir d'achat des fonctionnaires et l'un d'entre eux est pour le moins assez explicite et pervers : tout faire exploser sous prétexte de modernité, d'attractivité pour ainsi introduire partout le fameux « mérite » dans notre rémunération mais aussi dans nos évolutions de carrière, autrement dit, la division entre agentes et agents et une individualisation sans précédent de notre rémunération.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite ! Solidaires Finances Publiques s'oppose à toute refonte des modalités de rémunération à enveloppe constante et induisant de fait de distribuer quelques miettes à certaines et certains et à piquer du pouvoir d'achat au plus grand nombre !

Au contraire, pour nous, **il est urgent de consolider les collectifs de travail, l'individualisation ne mène à rien.** Il est urgent d'obtenir le dégel du point d'indice et de peser sur les futures négociations, qui s'ouvriront à la Fonction Publique après les élections législatives et le 7 juillet prochain concernant le volet indemnitaire à la DGFIP, afin que l'ensemble des collègues puissent voir leur rémunération augmenter.

C'est pour cela que nous revendiquons l'attribution de 85 points d'indice supplémentaires pour toutes et tous, soit environ 400 € de plus par mois, l'attribution de 20 points d'Allocation Complémentaire de Fonction (ACF) soit environ 90 euros de plus par mois et la revalorisation à 200 euros mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), soit une majoration d'environ 90 € par mois. C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques dit aux agents lançons la campagne d'une meilleure rémunération en disant haut et fort « on veut du blé »

Mais au-delà de la prise en compte de leur technicité par une juste rémunération, il convient de prendre en compte la situation de travail des personnels de la DGFIP. Le Directeur général s'est adressé le 18 mai à l'ensemble des personnels pour annoncer «un grand remue méninge» pour préparer le prochain contrat d'objectifs et de moyens, alors même que les représentants du personnel n'ont même pas été informés au préalable.

L'organisation d'un « remue-méninges » tous azimuts démontre la volonté d'écarter,

avant toutes discussions préstratégiques, les observations et revendications portées par les organisations syndicales, Pourtant les défis sont nombreux pour remettre la DGFIP au cœur des priorités portées par les usagers et les personnels, notamment en matière de proximité, d'emplois et de parcours de carrière des personnels

Une semblable enquête avait été faite par l'Éducation Nationale au sein des établissements d'enseignement secondaire avec les enseignants et les parents d'élèves et on voit très clairement la situation de l'école aujourd'hui. Si les questions des effectifs et en particulier du recrutement, de la rémunération, de la prise en compte de la technicité, de la formation, du maillage territorial ne sont abordés que de manière dogmatique, cela ne donnera lieu qu'à un mauvais feuilleton de la langue de bois. La notion même de contrat d'objectifs et de moyens signé par la DGFIP et la direction du Budget fausse déjà le débat, dans la mesure où la direction du Budget analyse tout par le prisme financier. Un contrat d'objectifs et de moyens prendrait son sens s'il était signé entre la DGFIP et les citoyens pour répondre à leurs besoins, un contrat signé avec les personnels pour éviter, supprimer la charge mentale et les risques psychosociaux.

En effet, quand on prend la peine d'écouter les agents, ils vous diraient combien ils vont mal, combien ils se sentent isolés, combien ils sont mis en échec par le système qui laisse la place à des harceleurs de les éloigner de tout esprit collectif. Ils vous diraient qu'ils ont besoin d'encadrants à l'écoute, qui dirigent en transparence et qui permettent de bien apprendre pour bien travailler ensemble pour mener à bien les missions. Ils vous diraient qu'il leur faut des applicatifs efficaces pour leur faciliter le travail, des temps de partages. Ils vous diraient qu'il faut qu'ils puissent faire appel aux ressources humaines de la direction, des organisations syndicales, et des préventeurs pour prévenir les risques et non pour colmater les brèches quand le bateau prend l'eau de toute part.

Solidaires Finances Publiques 78 cite avec gravité les propos suivants :

« Les sources d'inquiétude et de déstabilisation sont multiples et nous atteignent tout à la fois comme agents des finances Publiques, fonctionnaires, salariés et citoyens.

Partout, pour tous, les repères semblent s'être dilués et la tentation devient grande pour une majorité d'entre nous d'opter pour le repli sur soi ou le fatalisme stérile.

À la DGFIP, comme ailleurs, cette tendance est fortement présente et limite souvent, trop souvent, nos capacités de réactions collectives.

Ni aujourd'hui ni demain, pourtant, il ne faut se résoudre à subir le poids d'un cadre qui ne profite qu'à quelques-uns. Ni maintenant ni après, il ne faut verser dans des

culpabilisations faciles ou se contraindre au fatalisme suggéré par des décisions qui peuvent paraître nous dépasser.

Redevenir acteurs, c'est la première étape vers la construction nécessaire de changements profonds.

À tous les niveaux d'attaque, comme agent des finances publiques, fonctionnaire, salarié, individu, il faut répondre en refusant la résignation, il faut se redresser pour, dignement, comme femme et comme homme, améliorer les conditions de notre existence et celles de tous les autres »

Ces propos d'une parfaite actualité ont été ceux du rapport d'orientation 1994/1996 ont été tenus au XX^e Congrès du Snui par Chantal Aumeran, 1^{ère} femme secrétaire générale de notre organisation, cette grande militante nous a quittés le 1er juin 2022,

Je conclurai, à titre d'hommage de l'ensemble des adhérents de Solidaires Finances Publiques 78, par une autre de ses expressions tenues à l'émission la Marche du siècle (1996) face à Jean Marie-Cavada, en présence du Ministre des Finances d'alors Jean Artuis et de François Hollande où elle expliquait la différence entre l'impôt proportionnel et l'impôt progressif.

Elle a illustré cette notion complexe pour les Français, en donnant l'exemple suivant : Quand une famille de 3 personnes composée des parents avec leur petit garçon de 4 ans, doit déménager 900 kg, dans l'impôt proportionnel chaque membre de la famille doit porter 300 kg, y compris le petit garçon, alors qu'avec l'impôt progressif, le petit garçon ne portera que son nounours.